

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GIRONS

Saint-Girons, le 12 juillet 2018

Dossier suivi par : VALERIE PLAZA
Tél: 05 61 96 25 86
Fax: 05 61 96 25 87
Courriel : valerie.plaza@ariefge.gouv.fr
Ref:  /VP

Compte rendu de la Commission technique annuelle de La grotte de La Cigalère

Mardi 26 juin 2018 à 09h30 – Sous-préfecture de Saint-Girons

La commission technique annuelle de la grotte de La Cigalère s'est tenue mardi 26 juin 2018 à 09h30 dans les locaux de la sous-préfecture sous la présidence de M. Patrick LEVERINO, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Girons .

Étaient présents:

- M. Patrick LEVERINO – sous-préfet de Saint-Girons
- M. Pierre LEHIMAS – Inspecteur des sites DREAL Occitanie
- M. Olivier GUILLAUME – CNRS de Moulis
- Major QUERSIN – Gendarmerie de Saint-Girons
- Adjudant MONBORNE – Gendarmerie de Castillon-en-Couserans
- M. Bernard LAFAGE – président de l'Association de Recherche Souterraine du Haut Lez (ARSHaL)
- M. Roger PARZYBUT – vice-président de l'ARSHaL
- M. Daniel ROUCHEUX – ARSHaL
- M. Eric RAFFENAUD – ONF UT Couserans Ouest
- M. Olivier GUERARD – conseiller technique SSF09
- Mme Nicole RAVAIU – Présidente du comité départemental de spéléologie de l'Ariège (CDS09)
- Mme Christine GASTON – Conseil Départemental de l'Ariège (CD09)
- M. Jean-Claude BAREILLE – maire adjoint de Sentein
- M. Sylvain GARY – Direction Départementale des Territoires de l'Ariège
- Mme Patricia VITU – UDAP 09
- Mme Valérie PLAZA – sous-préfecture de Saint-Girons

Étaient excusés :

- M. Didier TILMONT – responsable du Groupement EDF du Couserans

* * *

M. le sous-préfet ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour. La parole est donnée à M. Lafage, président de l'ARSHaL pour le bilan du programme de l'année 2017.

1) Compte-rendu des opérations de l'année 2017

Le camp s'est déroulé du 29 juillet au 19 août 2017, le programme prévu a été intégralement réalisé :

- les topographies : les mesures ont été reportées sur la topographie actuelle dans un document de compilation provisoire, ces mises à jour sont réalisées par Gérard FANUEL. Il manque des repères précis pour intégrer les nouvelles données dans la topographie générale dessinée sur ordinateur.

Concernant « l'affluent Gino », la reprise intégrale de la topographie débutée en 2016, a permis d'affirmer que le Gino développe au total 1940 m sur un dénivelé de 97 m avec une extension de 1685 m. On peut également le situer par rapport à l'entrée de la grotte, la salle de l'Espoir et le siphon aval de la Grande salle.

Pour le réseau de « l'Adjudant », les visées topographiques ont été refaites à partir d'un point dans le cours principal.

Les mesures effectuées en 1975 dans le réseau de « Chauve-souris » et en 1966 dans le couloir de l'Ours ont été reprises afin de les raccorder avec précision et de les intégrer sur le plan général.

La topographie dans le « gouffre Martel » devra être reprise suite à un décalage d'altimétrie d'environ 50 m entre la Cigalère et la mine.

- les explorations : le réseau « Aval » est en fait un drain de circulation actuel du torrent de la Cigalère. On le domine depuis la sortie du « trou souffleur » avant de le retrouver en direction de la première cascade située à 1700 m de l'entrée de la grotte. La présence de la limonite le long d'une faille dans cette galerie laisse supposer qu'elle traverse des zones de minerais.

L'« affluent sec » est une illustration de phénomènes naturels anciens. C'est un réseau fossile obstrué en grande partie par des éclats de roches (débris cryoclastiques) entraînés dans les galeries par l'eau de fonte des glaciers.

Les travaux effectués sur le barrage l'EDF au niveau de Chichoué ont permis à l'ASHaL de remarquer un départ d'eau partant sous terre qu'ils ont ensuite retrouvé vers le cours principal.

- Autres activités :

Les 14 participants de la commission ont été guidés par Messieurs Bernard Lafage, Roger Parzybut et Marc Roucheux le 3 août 2017.

La journée *Patrimoine* organisée par la mairie de Sentein s'est déroulée le 10 août 2017 en 2 groupes de 12 personnes le matin et 10 l'après-midi.

- Les travaux de Mme Christine PERRIN :

Une partie des recherches conduites sur la grotte de la Cigalère a été intégrée depuis 2016 dans le projet ECTOPYR, *programme de coopération transfrontalier Interreg*, financé par des fonds européens. Le volet de recherche paléoclimats, coordonné par Mme Christine PERRIN, comprend l'étude de concrétions sur un petit groupe de grotte parmi lesquelles La Cigalère constitue la référence de haute altitude.

Depuis 2013, 11 stations ont été mises en place pour l'étude du concrétionnement dans la Grotte de La Cigalère dont 9 équipées pour la culture des cristaux. Les premiers résultats d'analyse, des plaques récoltées en 2016, ont montré que le taux de croissance des concrétionnements est extrêmement faible. Ce constat souligne la vulnérabilité des concrétions de La Cigalère en particulier dans les réseaux supérieurs.

Au cours de la campagne 2017, des relevés ont été effectués sur 10 stations. 3 d'entre elles ont été équipées pour effectuer un enregistrement automatiquement sur une année la température de l'air, 2 autres stations enregistreront le débit de l'eau sur les concrétions.

Le 2^e objectif à long terme de ces travaux est de réaliser un inventaire minéralogique du concrétionnement fossile de la grotte et de comprendre ses relations avec le cadre géologique local, en particulier le gisement minier situé au sommet du Calcaire de Bentaillou.

Pendant la campagne 2017, ont été principalement réalisés :

- le relevé et le remplacement partiel des plaques de verre mises en place en août 2016 dans les galeries de mines ainsi que la sélection d'un nouveau site,
- des relevés de conductimétrie de l'eau sur une des stations implantées dans la mine.

2) **Propositions des opérations prévues pour 2018**

Le programme prévisionnel 2018 présenté par l'Association de Recherches Souterraines du Haut-Lez (ARSHaL) est approuvé par la commission technique à l'unanimité. Il se déroulera du 28 juillet au 18 août 2018.

Les projets d'étude de Mme Christine Perrin sont approuvés par la commission à l'unanimité. Elle prévoit de visiter les 10 stations de la grotte. Les mesures in situ de température, CO₂ et humidité relative de l'air seront effectuées et les 5 enregistreurs seront relevés et programmés pour l'année suivante. Les sites dans les galeries de mines seront visités et relevés et la carte du concrétionnement fossile de la « Galerie des Chauves- -Souris » sera complétée.

3) **Programmation de la visite annuelle de la commission technique**

La visite de la commission technique est fixée au mercredi 8 août 2018. Les membres de la commission décident de modifier le circuit habituel de visite. Elle se fera dans la grotte de La Cigalère le matin puis dans la galerie des mines de Rouge l'après-midi. Le nombre de participants ne doit pas excéder 12 à 14 personnes.

Il est important de préciser auprès de M. Bareille les véhicules type 4x4 ainsi le nombre de places disponibles conditionnant le transport des participants.

Le rendez-vous est fixé à 8h30 place de la Chapelle à SENTEIN pour la répartition dans les véhicules.

➡ Il est rappelé qu'**un repas tiré du sac est à prévoir** et il est **fortement conseillé de s'équiper bottes.**

La température ambiante étant d'environ 6 °C, il est également préconisé de **se munir de vêtements chauds et d'un change.**

La liste des participants doit **impérativement** être transmise à **M. Jean-Claude BAREILLE** avant le 21 juillet 2018 ainsi que **l'immatriculation des véhicules disponibles** qui seront utilisés pour obtenir les autorisations de passage auprès de l'ONF.

Coordonnées du contact : jcbareille@orange.fr ou communedesentein@wanadoo.fr

portable : 06-87-83-55-64

4) **Demande d'accès et autorisations pour la grotte de la Cigalère et les mines de Bentaillou**

• **M. Serge Caillault**, par courrier en date du 04 mai 2018, a réitéré son souhait de poursuivre le film que « Spéléo Magazine » commencé sur M. Bernard Magos, spéléologue Franco-belge aujourd'hui âgé de 87 ans semaine 31 durant la durée du camp.

Il souhaite compléter le film avec des séquences de progression active dans la rivière ainsi que des prises de vues dans la « Galerie du 7^{ème} ciel ». M. Parzybut, vice-président de l'ARSHAL se porte garante de cette équipe qu'il accompagnera.

M. Daniel ROUCHEUX intervient et souligne qu'une demande d'accès s'ajoute chaque année mais aucun compte rendu ni d'images ne sont restitués, doit-on continuer à autoriser les accès sans avoir connaissance des résultats ?

À ce titre, M. Bernard LAFAGE, président de l'ARSHaL, propose d'écrire une convention concernant les images faites dans la grotte de La Cigalère. Il est rappelé que la convention préfectorale précisait que les vues devaient être remises au CNRS de Moulis.

M. Roger PARZYBUT précise à la commission que ce film sera présenté à Spel'image.

M. le sous-préfet propose à la commission d'aviser et de rappeler, par courrier, à M. Serge CAILLAULT de ne tourner :

- qu'aux endroits indiqués,
- que ce film ne doit pas être utilisé pour des fins commerciales
- et d'y ajouter une demande de mise à disposition aux membres de la commission

À ces conditions, la commission n'émet pas d'opposition et autorise la poursuite du tournage. Seules les personnes citées dans le courrier de M. Caillaault ont ce droit d'accès.

- Mme Christine PERRIN : demande l'autorisation de travailler dans la « Galerie des Chauves-Souris » et de la sanctuariser jusqu'en 2022, durée nécessaire pour les enregistrements, accordée par la commission.

- M. Alexandre CUGERONE : demande l'autorisation de prélever quelques échantillons de sulfure de zinc dans La Cigalère afin d'affiner son étude sur les minéralisations Pb-Zn-Ge des Pyrénées, accordée par la commission.

5) Questions diverses

- M. LEHIMAS, inspecteur des sites à la DREAL Occitanie, souhaite accéder aux photos faites par l'ARSHaL, notamment le film de M. Alain FAURE, pour le suivi des parties souterraines de sites classés dont il est chargé. L'autorisation d'accès aux documents est validée par la commission.

- Les demandes transmises par M. Bernard LAFAGE concernant l'accès aux mines de 2 étudiants universitaires de Toulouse, la projection du film d'Alain FAURE au rassemblement spéléologique en Belgique fin 2018 et lors du 50ème anniversaire de l'ARSHaL en mai-juin 2019 et l'accès à la « galerie du 7ème ciel » pour les personnes citées sont accordées par les membres de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le sous-préfet lève la séance.

Le sous-préfet

Patrick Levérino

